

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

2025

www.sicoval.fr

SiCoval
l'Agglo du Sud-Est Toulousain

à votre service
depuis 1975

RAPPORT **20** **DÉVELOPPEMENT** **25** **DURABLE**

Eléments de contexte 4

Le Plan Climat Air Énergie Territorial	4-7
Quelques chiffres clés	8-9
La démarche de développement durable dans la collectivité	10

Faits marquants 2025 11

Accompagner la transition énergétique	12-13
Aménager durablement le territoire	14-15
Habiter durablement	16-17
Développer les mobilités alternatives	18-19
Soutenir une économie de transition	20-21
Tendre vers une alimentation saine et durable pour tous	22-23
Limiter la production de déchets et améliorer leur valorisation	24-25
Préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques	26-27
Respecter la place de la nature	28-29
Agir pour plus de solidarité et de cohésion sociale	30-31
Une collectivité exemplaire	32-33

Plus de 600 espèces animales ont été recensées sur le territoire de la confluence. Parmi ces espèces, plusieurs dizaines sont rares, menacées ou protégées et soulignent la responsabilité de la Réserve quant à leur conservation.

La Loutre d'Europe fait partie de ces espèces emblématiques qui trouvent refuge sur le territoire de la confluence.



Quelle est la finalité de ce rapport ?

La loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite Grenelle 2, rend obligatoire la rédaction d'un rapport annuel sur la situation en matière de **développement durable** pour toutes les collectivités locales et intercommunalités de plus de 50 000 habitants.

Ce rapport doit faire l'objet d'une présentation aux élus préalablement au débat sur les **orientations budgétaires**. Il est une opportunité pour mettre au cœur des discussions les enjeux du développement durable et les moyens à mobiliser par la collectivité pour y répondre.

Il illustre, à travers quelques actions significatives, l'**engagement de la collectivité en matière de développement durable**. Synthétique, il ne prétend pas à l'exhaustivité. Elaboré avec l'ensemble des services, il est le **fruit d'un travail collectif et participatif**.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Directeur de la publication : Bruno Caubet. **Rédaction :** Direction de la Communication avec le concours de tous les services du Sicoval. **Maquette :** Sicoval.

Photo de Une : Dominique Viet **Photos :** Vincent Laratta (06 16 89 33 32), Dominique Viet, Sicoval et p. 27 : crédit photo : Fanny Autard, sauf mentions particulières.

Vecteurs : Adobe Stock, Freepik, Flaticon. **Mise en page :** Sicoval. **Impression :** Imprimerie du Sicoval. Imprimé sur papier certifié PEFC provenant de forêts gérées durablement.

Tirage : 300 exemplaires. **Dépôt légal :** novembre 2025.

Plan Climat Air

Futur PCAET : ambitieux et partagé

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) 2019-2025 arrive à son terme. C'est pourquoi tout au long de l'année 2025, les élus du Conseil de communauté et les partenaires ont travaillé à sa révision et à l'élaboration de son plan d'actions.

Le futur PCAET conservera des actions concrètes autour des cinq axes majeurs que sont la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'adaptation au changement climatique, la sobriété énergétique, la qualité de l'air et le développement des énergies renouvelables mais sera également élargi à d'autres volets de la **bifurcation écologique**, en prenant en compte des thématiques supplémentaires comme la protection de l'eau et des milieux aquatiques, la préservation des ressources ou encore de la biodiversité et des espaces naturels.

AU PLUS PRÈS DES PARTENAIRES ET DES HABITANTS

La concertation préalable a permis d'assurer la définition d'un programme d'actions partagé avec les acteurs du territoire à travers :

> des réunions de mobilisation à destination des élus, des entreprises, des associations et du grand public pour

présenter les éléments du diagnostic et à contribuer à l'élaboration du PCAET ;

- > une plate-forme participative en ligne ;
- > des ateliers thématiques, réunissant citoyens et acteurs du territoire, pour approfondir les sujets et recueillir des propositions.

PCAET 2026-2032 : QUELS SONT LES DÉLAIS ?

Après une phase de diagnostic territorial en 2024, la deuxième phase, commencée début 2025, a été consacrée à la définition des objectifs du PCAET. Par la suite, un plan d'actions a été élaboré, avec une finalisation du document attendue pour le début de l'année 2026.



UN PCAET ADAPTÉ À CHAQUE COMMUNE

Cette révision du PCAET marque une volonté forte de territorialiser la démarche, en proposant une déclinaison communale concrète. Grâce à des outils sur mesure (données localisées, indicateurs, actions adaptées), chaque commune du territoire pourra s'approprier les enjeux et agir en fonction de ses spécificités.

Ces déclinaisons communales offriront aux élus et aux services techniques un appui opérationnel pour renforcer leur stratégie de développement durable.

Réalisation d'un diagnostic pour établir un état des lieux de la situation du territoire (émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), consommations énergétiques, émissions de polluants atmosphériques et qualité de l'air...).

Élaboration d'un plan d'actions qui concrétise les orientations définies par la stratégie territoriale en coordination avec les acteurs du territoire.



Énergie Territorial

UN SCHÉMA DIRECTEUR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (SDENR) POUR CONCRÉTISER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

UN OUTIL OPÉRATIONNEL AU SERVICE DU PCAET

Le Schéma Directeur des Énergies Renouvelables (SDENR) est l'outil clé pour déployer concrètement les énergies renouvelables sur le territoire (photovoltaïque, géothermie, bois, etc.). Alors que les études précédentes avaient identifié le potentiel global de chaque filière, il manquait un cadre précis pour en organiser la mise en œuvre.

Le SDENR positionne toutes les énergies déjà produites sur le territoire, les potentiels de développement de chacune et propose une stratégie pour amplifier leur déploiement et ceci avec des outils cartographiques, économiques, techniques et une vision pouvant aller à la déclinaison communale.

LES PISTES D'ACTIONS PHARES

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Élaborer un référentiel de construction durable pour les secteurs résidentiel et tertiaire.
- Renforcer la thématique climat-énergie dans les futurs PLU.
- Intégrer le solaire thermique et la géothermie dans tous les projets d'aménagement du territoire.
- Faire respecter l'article R122-2 du Code de la construction.

GRANDS PROJETS

- Élaborer une charte de co-développement pour les grands projets d'EnR.

ACTEURS

- Organiser des ateliers éducatifs, un loto des EnR.
- Communiquer et former les architectes, aménageurs, bureau d'études au solaire thermique et à la géothermie.

LOGEMENTS

- Développer le solaire thermique auprès des ménages grâce au plan solaire thermique.
- Substituer les chaudières fioul et gaz propane par des systèmes utilisant des énergies renouvelables.
- Favoriser le chauffage au bois performant (Fonds Air Bois).
- Soutenir des projets d'électricité solidaire en boucle locale, pour mutualiser la production et la consommation d'énergie renouvelable entre habitants.

TERTIAIRE

- Développer les projets d'autoconsommation collective pour les bâtiments des communes.
- Encourager la géothermie dans les bâtiments municipaux et collectifs.
- Travailler sur l'autoconsommation photovoltaïque des sites de traitement d'eau.
- Élaborer un cahier de prescriptions architecturales et paysagères pour les ombrières de parking de l'agglomération et des communes.

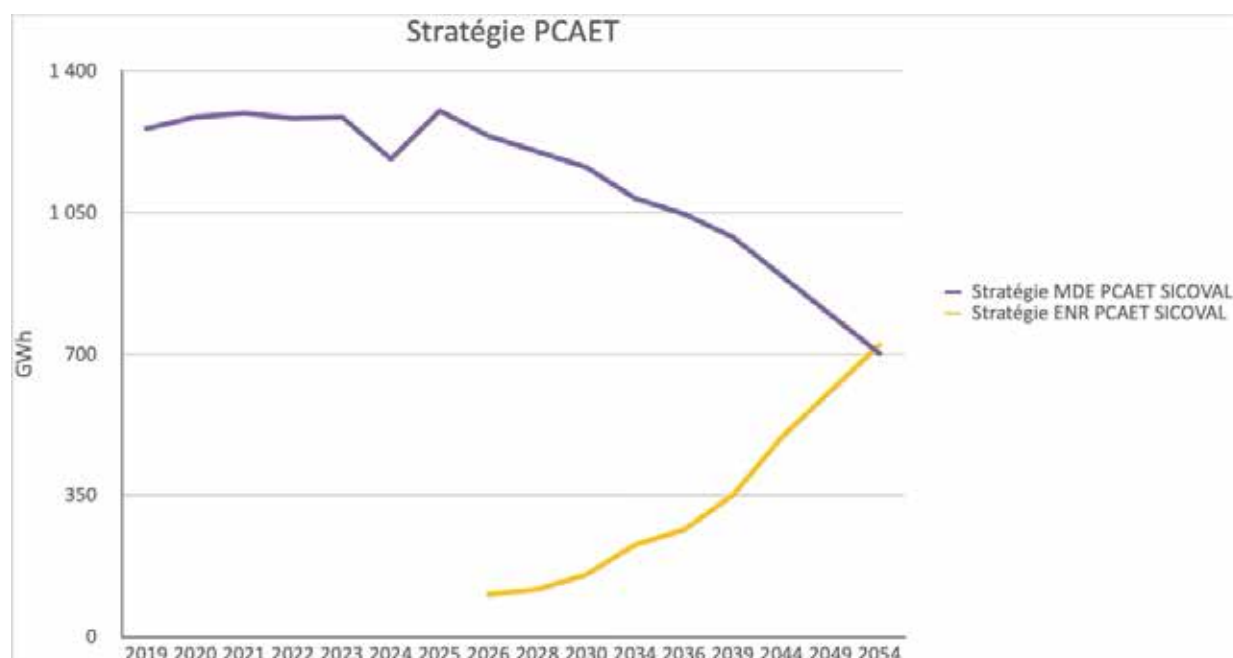
INDUSTRIE

- Développer la chaleur solaire thermique pour les industries.
- Communiquer sur les obligations réglementaires issues de la loi APER (photovoltaïque sur les parkings et bâtiments neufs).
- Intégrer les énergies renouvelables dans la boîte à outils RSE pour les entreprises.

Plan Climat Air



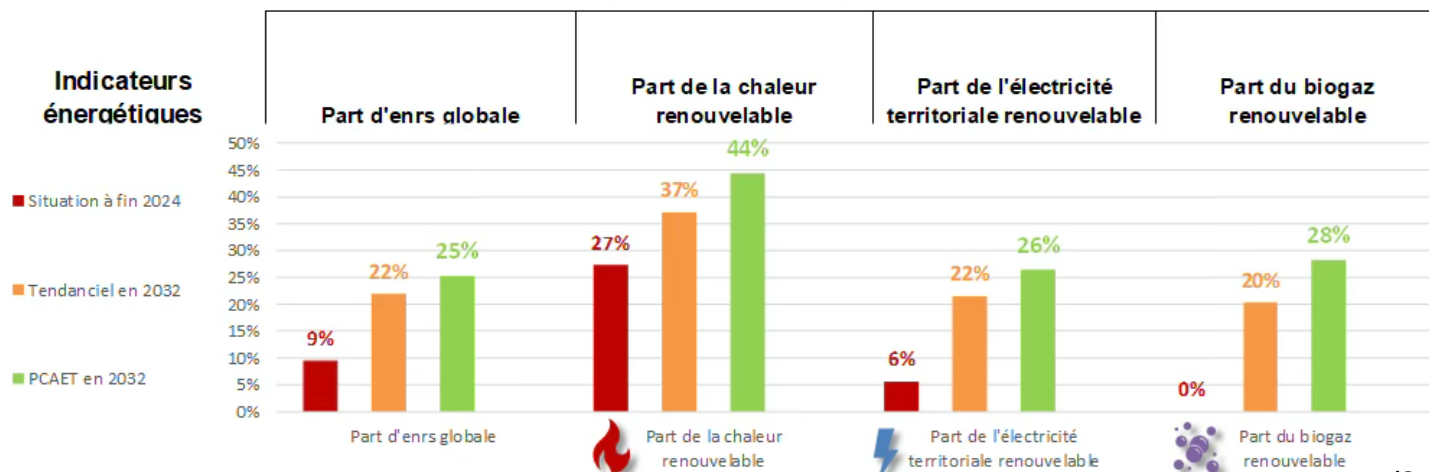
QUELQUES CHIFFRES CLÉS



Indicateurs énergétiques	Situation à fin 2024	Tendanciel en 2032	PCAET en 2032
Consommation d'énergie	1 240 GWh	1 136 GWh	1 047 GWh
Evolution des consommations totales		-9,5%	-16,1%
Production énergies renouvelables	117 GWh/an	249 GWh/an	265 GWh/an
Part d'EnRs globale	9%	22%	25%
Part de la chaleur renouvelable 	27%	37%	44%
Part de l'électricité renouvelable 	6%	22%	26%
Part du biogaz injecté 	0%	20%	28%
Production hors grandes inst.	112 GWh/an	220 GWh/an	229 GWh/an
Part d'EnRs des acteurs du territoire	9%	19%	22%
Part de l'électricité renouvelable des acteurs du territoire 	4%	15%	18%

Production hors grandes inst.	112 GWh/an	220 GWh/an	229 GWh/an
Part d'EnRs des acteurs du territoire	9%	19%	22%
Part de l'électricité renouvelable des acteurs du territoire 	4%	15%	18%

Énergie Territorial



LE SCHÉMA DIRECTEUR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (SDENR) : UN OUTIL AU SERVICE DES COMMUNES

Il offre à chaque commune une vision précise de son potentiel en énergies renouvelables par type d'énergie (solaire, géothermie, bois, etc.). Grâce à cet outil, les élus et les services techniques disposent :

- > d'un état des lieux des installations ENR existantes sur leur territoire.
- > de données clés pour évaluer les opportunités de développement, adaptées aux spécificités locales.

Ces informations permettent aux communes d'identifier des projets concrets et de prioriser leurs actions en faveur de la transition énergétique.

POTENTIEL DES ENR : CARTOGRAPHIE COMMUNALE

Potentiel électricité renouvelable

SI Territoire

- Communes

SI Patrimoine culturel

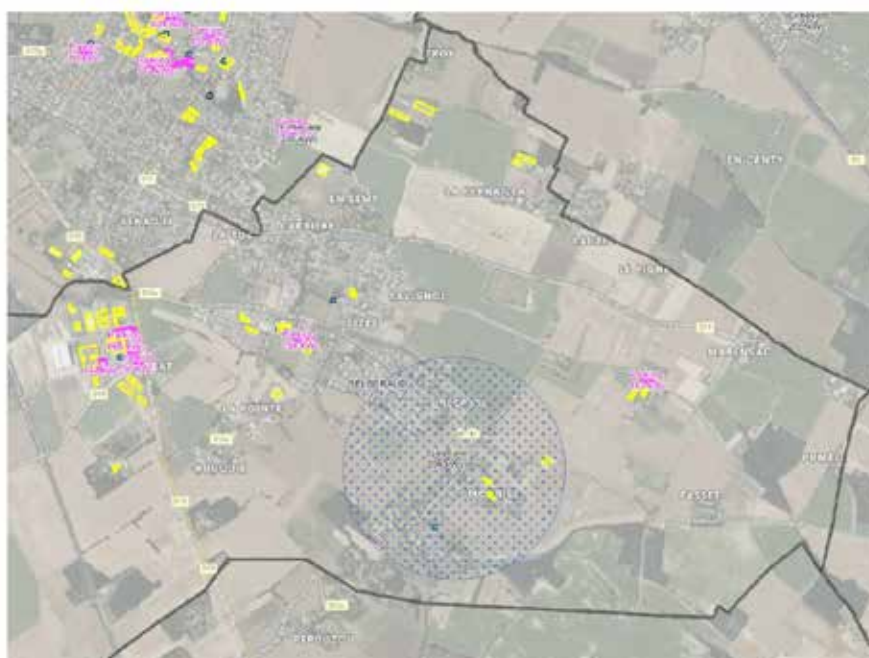
- Site inscrit
- Site classé
- Périmètre des monuments historiques

SI Potentiel photovoltaïque

- Toiture de plus de 500m²
- Parking de plus de 500m²
- Bâtiment tertiaires publics et privés

Potentiel centrale au sol

- Cimetière
- Délaissé autoroute
- Friche
- Lac
- Réservoir-bassin-retenu

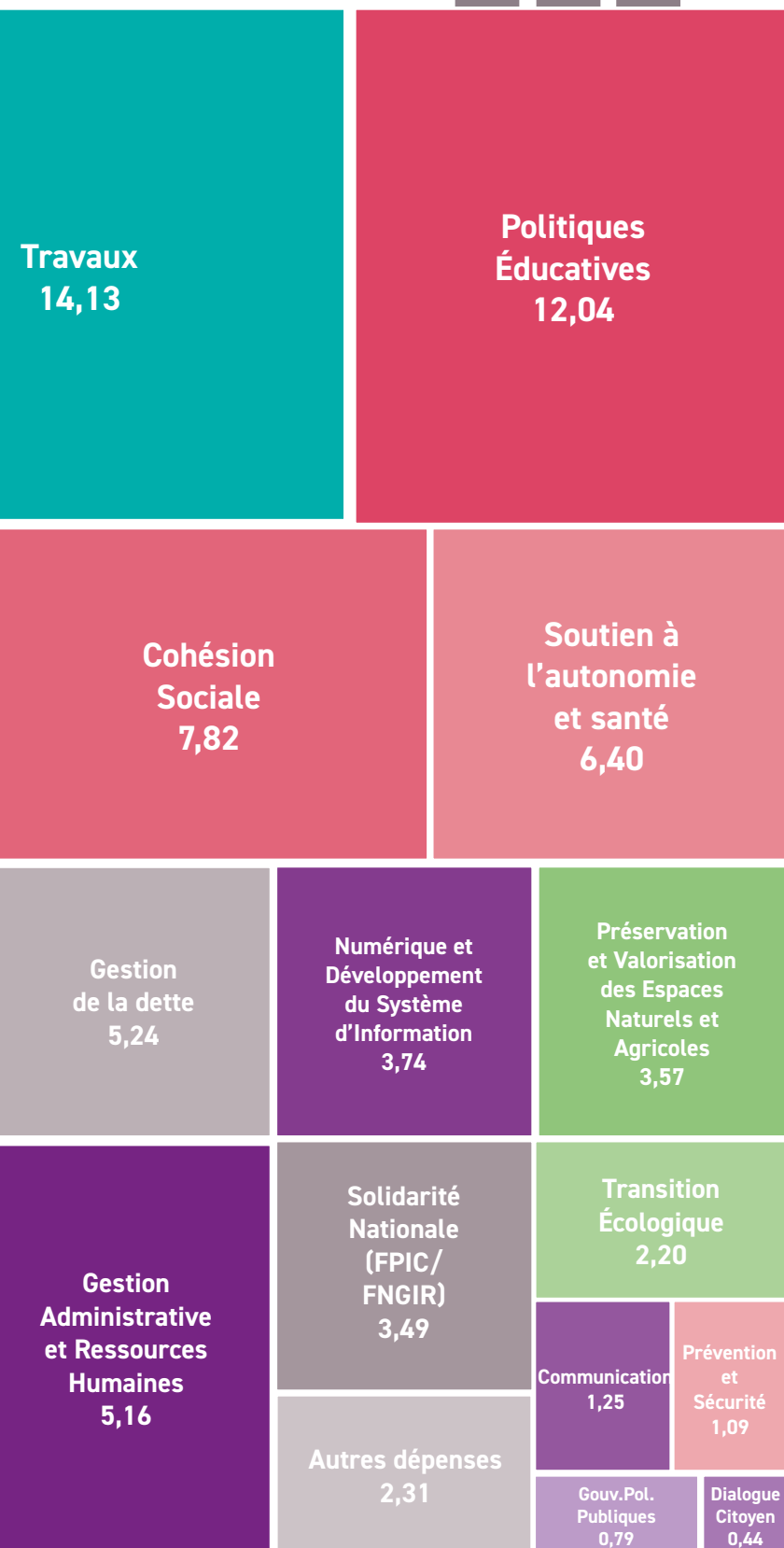


Quelques chiffres clés

Total dépenses 2025 par politiques publiques

(En Million d'euros, fonctionnement et investissement cumulés, tout budgets confondus)





Patrimoine et services urbains

- Eau-Assainissement
- Travaux/Voirie/Bâtiments

Développement Territorial

- Aménagement et Développement Durable de l'Espace
- Développement Economique

Politiques sociales

- Petite Enfance
- Politique Educative
- Cohésion Sociale
- Soutien à L'autonomie et santé
- Prévention et Sécurité

Politiques environnementales

- Déchets et économie circulaire
- Politique Mobilités
- Préservation et Valorisation des Espaces Naturels et Agricoles
- Transition Ecologique

Pilotage et ressources

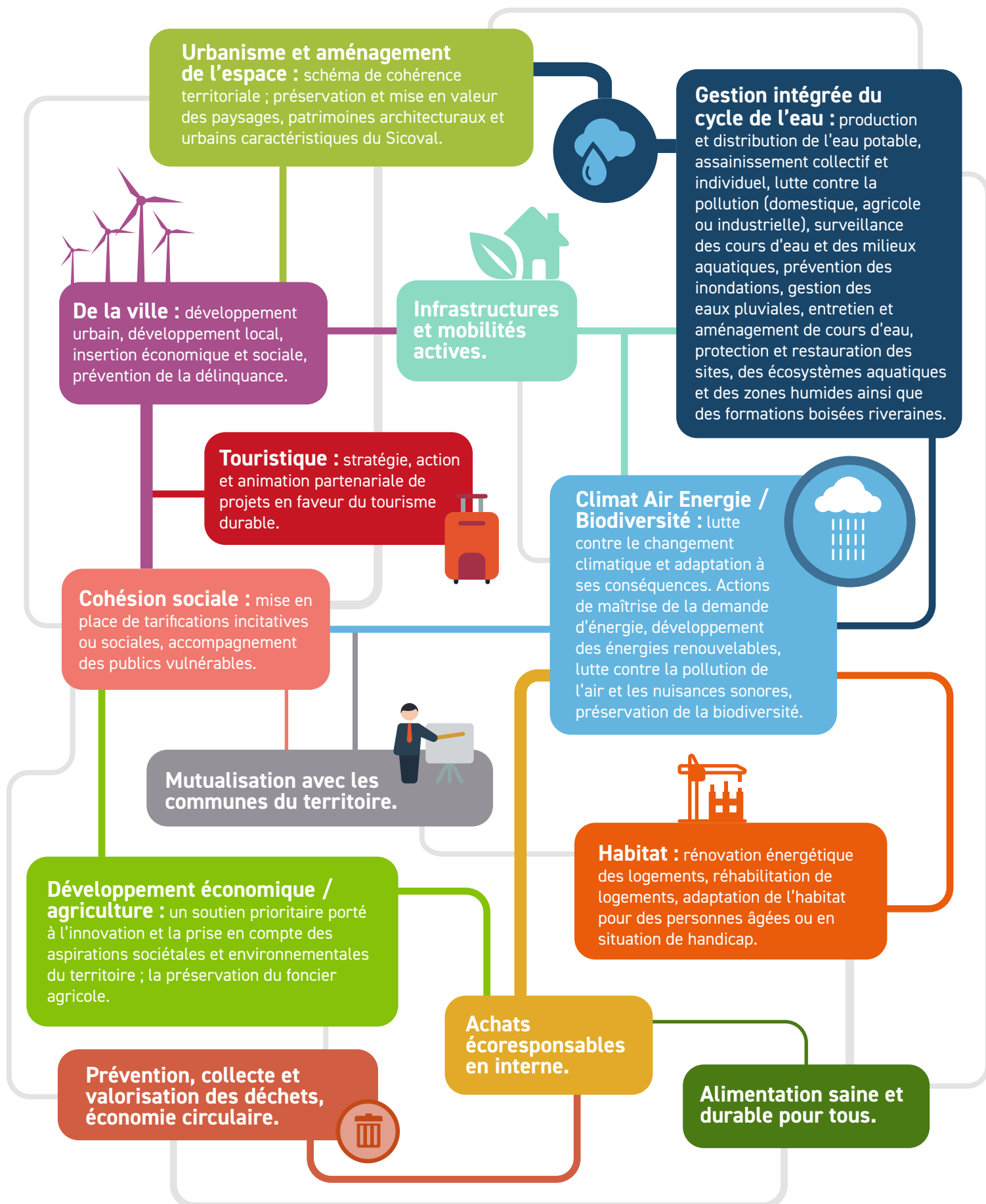
- Gestion Administrative et Ressources Humaines
- Numérique et Développement du Système d'Information
- Communication
- Dialogue Citoyen
- Gouvernance des Politiques Publiques

Finances

- AC, DSC
- Solidarité Nationale (FPIC/FNGIR)
- Gestion de la dette
- Autres dépenses

La démarche de développement durable dans la collectivité

La Communauté d'Agglomération contribue au développement durable à travers ses politiques...



FAITS MARQUANT 2025



Accompagner la transition énergétique



Contexte et objectifs



Le Sicoval s'engage dans la réduction de la consommation d'énergie (sobriété et performance), l'augmentation de la production d'énergie renouvelable (ENR) et l'innovation énergétique. L'habitat et le secteur tertiaire en sont les cibles prioritaires. Le Sicoval répond aux enjeux de massification des rénovations énergétiques performantes, d'appui au déploiement des énergies renouvelables (bois énergie, solaire photovoltaïque et thermique, aérothermie et géothermie « basse énergie »), d'accompagnement de la gestion intelligente des réseaux énergétiques et de développement des réseaux de calories (chaud et froid) à base d'énergies renouvelables sur le territoire.

Révision du Plan Climat Air Energie Territorial : c'est lancé !

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) 2019-2025 étant arrivé à son terme, les élus du Conseil ont approuvé sa révision pour la période de 2026 à 2032. À travers ce document cadre, le Sicoval s'engagera toujours plus dans la bifurcation écologique aux côtés des communes, des acteurs locaux et des habitants du territoire.

Le PCAET est un programme d'actions sur les questions de climat, d'air, d'énergie, et au-delà sur toute problématique environnementale auxquelles nous sommes tous confrontés. Il s'articule autour de plusieurs axes en fonction des enjeux et objectifs propres à chaque territoire. La loi confie sa mise en place aux intercommunalités de plus de 20 000 habitants, dont le Sicoval fait partie.

Tous les domaines de la vie quotidienne sont concernés : la mobilité, l'habitat, les déchets, l'urbanisme, les activités agricoles et industrielles.

Ce futur Plan Climat visera à :

- Améliorer la qualité de l'air ;
- Atténuer le changement climatique et s'y adapter ;
- Développer les énergies renouvelables ;
- Préserver les ressources naturelles ;
- Réduire les consommations d'énergie ;
- Préserver la biodiversité et les espaces naturels.

Vers une déclinaison communale du PCAET

Nouveauté et volonté politique affirmée : ce PCAET révisé prévoit autant que possible, une déclinaison à l'échelle communale au travers d'outils d'appropriation (chiffres, données...) et d'actions qui seront proposés au plus près des spécificités de chacune des 36 communes du territoire. Ces outils, à disposition des élus et techniciens permettront de les accompagner et les soutenir dans leur stratégie de développement durable.

Un plan d'actions construit ensemble

L'année 2025 a été consacrée aux échanges avec tous les acteurs du territoire sur les actions à mettre en place. De mars à avril, les agents sont allés recueillir la parole des habitants près des commerces, sur les marchés de plein vent ou lors d'événements locaux et des étudiants sur les campus. De mai à septembre, des ateliers thématiques, ouverts à tous, ont été organisés pour débattre avec les habitants, les associations, les entreprises et les institutions partenaires.

La consultation réglementaire pour avis de la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) et des acteurs institutionnels puis du public et la restitution des ateliers de concertation et de la participation citoyenne seront programmées en 2026 après le passage en conseil de communauté.



Espace de restauration Ô Lac : parfaite continuité de l'engagement environnemental du Sicoval.

Les enfants qui fréquentent l'accueil de loisirs sans hébergement O'Lac à Castanet-Tolosan pourront bientôt se restaurer dans un espace situé juste à côté.

Ce projet témoigne de la détermination du Sicoval à diminuer son impact environnemental. Avec la création de cet espace de restauration, la collectivité ambitionne d'obtenir les labels E4 C1 ainsi que la certification BEPOS (Bâtiment à Énergie POSitive), qui garantissent une exigence élevée en matière de sobriété énergétique, tout en assurant qualité et confort du bâtiment. Construit selon les principes de l'écoconstruction, comme l'a été l'ALSH en 2021, il associe des éléments préfabriqués en bois issus de filières locales, des isolants biosourcés, et aura recours aux énergies renouvelables telles que la géothermie et le solaire. Un espace de 545 m² offrant une capacité maximale de 300 accueils simultanés. L'achèvement des travaux est prévu fin 2025 pour une mise en service et un premier accueil des enfants au premier trimestre 2026.



Le Sicoval lance son cadastre solaire : un outil innovant pour accélérer la transition énergétique



Pionnier sur les questions écologiques, le Sicoval place depuis toujours le respect de l'environnement et de ses habitants au cœur de ses politiques publiques. Labellisée « **Territoire Engagé en Transition Écologique** » par l'ADEME depuis 2022, la Communauté d'agglomération a obtenu **3 étoiles pour sa politique Climat-Air-Énergie** et **2 étoiles pour l'économie circulaire**. Une reconnaissance nationale qui confirme son engagement concret en faveur de la transition énergétique.

Dans la continuité de cette démarche, le Sicoval a lancé le **1^{er} juillet 2025 son cadastre solaire**, un outil numérique

innovant permettant à chacun – particuliers, entreprises ou collectivités – de **découvrir le potentiel solaire de sa toiture ou de son parking**.

Grâce à une cartographie détaillée de l'ensoleillement sur l'ensemble des **36 communes du territoire**, l'utilisateur peut en quelques clics identifier si son toit est **très approprié, approprié ou peu approprié** à l'installation de panneaux solaires. Il peut ensuite **simuler la production d'électricité ou d'eau chaude**, connaître **le coût de l'investissement, les économies attendues** et même **le temps de retour sur investissement**.

Pour accompagner les habitants souhaitant passer à l'action, l'**Agence Locale de l'Énergie et du Climat SOLEVAL** propose un appui gratuit : informations techniques, aides financières disponibles, liste d'installateurs certifiés... Un accompagnement essentiel pour encourager le passage à l'énergie solaire dans les meilleures conditions.

Avec le lancement du **cadastre solaire**, notre Agglo franchit une nouvelle étape pour **accélérer la production d'énergie renouvelable locale et accompagner concrètement les habitants dans la lutte contre le changement climatique**.

Aménager durablement le territoire

Contexte et objectifs



Pour contribuer à l'atténuation du changement climatique, le Sicoval s'est fixé un cap : réduire à l'horizon 2050 ses émissions de gaz à effet de serre de 60 % par rapport à 2013 et diminuer son empreinte carbone grâce à des actions sur les mobilités, l'urbanisme, les bâtiments. L'adaptation au changement climatique est quant à elle envisagée à travers tous les prismes de l'aménagement de l'espace : préservation de la biodiversité, de la ressource en eau, espaces naturels et agricoles ou encore adaptation de l'urbanisme.

Inventer l'aménagement de demain

Pour répondre aux nouveaux défis, qu'il s'agisse de mobilité, de préservation des espaces, d'évolution des modes de vie ou des attentes en matière de bien-être, le Sicoval a décidé de nouer un partenariat avec la Chaire "Entrepreneuriat, Territoire, Innovation" (ETI) de l'IAE Sorbonne Business School de Paris. Il s'agit d'imaginer ensemble un maillage du territoire, durable et équilibré, où la qualité de vie et les liens sociaux guident les choix d'aménagement.

Cette démarche s'appuie sur trois constats majeurs : le dérèglement climatique, la crise sanitaire qui a révélé notre besoin de bien-être et la nécessité de réduire les inégalités entre territoires. Elle promeut un modèle où la qualité des interactions humaines devient moteur de l'attractivité locale.

La proximité au cœur des politiques d'aménagement

Cette chaire, dirigée par le chercheur et professeur Carlos Moreno, accompagne collectivités et entreprises dans l'évolution de leur aménagement. Le principe : « repenser l'innovation et la transformation dans nos territoires pour être source de création de valeur économique, sociale et écologique ».

Forte de ses travaux sur « la ville du quart d'heure », pour laquelle un partenariat a également été noué avec la commune de Labège et le « territoire de la demi-heure », la Chaire ETI aidera le Sicoval à concevoir un projet d'aménagement intercommunal permettant de rapprocher les lieux de vie, d'emploi, les offres de services et de culture, le tout dans un cadre naturel préservé en favorisant un urbanisme plus sobre tout en réduisant les déplacements à leur maximum. A noter que le terme « ville du quart d'heure » tout comme « le territoire de la demi-heure » sont des expressions à ne pas prendre au pied de la lettre. Elles illustrent la nécessité

d'aménager des espaces de proximité pour satisfaire les besoins d'une population dans tous les domaines de leur quotidien pour une ville décarbonée au trafic apaisé.

Ce partenariat, d'une durée de trois ans, permettra au Sicoval d'être accompagné dans la construction de son propre « modèle HQVS » (Haute Qualité de Vie Sociétale), concept développé par Carlos Moreno pour mesurer la qualité de vie globale d'un territoire.



Le Parc du Canal conjugue **emploi et environnement**



L'extension de ce parc d'activités fait partie des projets phares pour l'avenir du Sicoval. Pensé dès 2019 et confié à la SPL Enova Aménagement, ce projet de 27 hectares vise à dynamiser l'économie du Sud-Est

toulousain tout en préservant la qualité de vie et l'équilibre environnemental de notre territoire.

La procédure administrative pour obtenir les autorisations nécessaires à la réalisation des travaux progresse : après l'enquête publique, la déclaration de projet votée par les élus est une étape clé avant d'obtenir les arrêtés préfectoraux qui marqueront une avancée significative vers sa réalisation.

D'ici 2036, le Parc du Canal devrait créer environ 2 700 nouveaux emplois dans des secteurs de pointe tels que le

spatial, le satellitaire, la haute technologie, l'ingénierie et la recherche et développement, tout en accordant une place importante à l'économie sociale et solidaire (ESS), déjà bien intégrée sur le site actuel. Ce site comprendra des bureaux, des ateliers d'artisanat ainsi qu'une offre de commerces, de services et de loisirs.

Ce projet accorde une grande importance au paysage, intégrant une place à la végétalisation des espaces, au maintien des fossés, à la préservation et la création de haies, ainsi que la conservation des espaces boisés. Des espaces verts seront sanctuarisés pour des zones d'évitement et de compensation environnementale. Ce projet a reçu un avis favorable du Conseil National de la Protection de la Nature (CNP).

En alliant les trois piliers du développement durable : l'économie, l'action sociale et l'environnement, le Parc du Canal s'inscrit pleinement dans une démarche de durabilité.

Zones d'activités : *inventorier pour optimiser*

L'inventaire des Zones d'Activités Économiques (ZAE) est une initiative visant à mieux gérer l'utilisation des sols pour limiter leur artificialisation, dans le cadre de la loi « Climat et résilience » de 2021. Il appartient à la Communauté d'Agglo de recenser les ZAE de son territoire en y incluant une liste des parcelles dans chaque zone, avec la surface et le nom des propriétaires ainsi que le taux de vacance, c'est-à-dire le nombre de parcelles inoccupées depuis au moins deux ans.

Les 27 zones d'activités occupent 854 ha. On y dénombre 3 515 établissements actifs. Le taux de vacance constaté sur l'ensemble des zones d'activités est inférieur à 2 % du parc de locaux économiques existants, soit 39 locaux. Dans 18 des 27 zones d'activités les locaux sont occupés à 100 %.

Cet inventaire répond également à l'objectif de « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) qui vise à maximiser l'utilisation des espaces déjà construits avant d'utiliser de nouveaux sols. Un tel recensement permet de réfléchir à des projets de réhabilitation et de réutilisation des sols. Un outil essentiel à actualiser tous les six ans pour une gestion durable et efficace du territoire.

Plan de paysage : *élaboration terminée*

L'élaboration du Plan de paysage s'est achevée en 2025. Ce document constitue un des outils de maintien de la qualité du cadre de vie du territoire face aux enjeux climatiques, démographiques, économiques, etc.

Après les phases d'état des lieux et de définition d'objectifs de qualité paysagères, le Plan de paysage est désormais doté d'un plan d'action, déclinaison concrète des 3 objectifs de qualité paysagère.

Pour valoriser et partager l'héritage paysager du territoire, le plan d'action indique vouloir améliorer la mise en valeur des paysages emblématiques (collines, Canal du Midi...), veiller à les intégrer (avec le patrimoine historique tel que les châteaux du pastel ou les fermes de briques) aux projets d'aménagement, et mettre en lumière les caractéristiques périurbaines du territoire (parcours découverte...).

Pour cultiver et renouveler l'identité paysagère de l'Agglo, il s'agit de préserver les motifs de la campagne lauragaise (alignements d'arbres, champs bordés de chemins, ruisseaux...), d'améliorer l'intégration paysagère du modèle de développement périurbain et de trouver les moyens, dans

les projets d'aménagement, d'accueillir et de faire cohabiter les nouvelles habitudes de vie.

Enfin, pour intégrer les enjeux du changement climatique et de la consommation raisonnée des ressources (foncières, aquatiques...) aux paysages du territoire, le plan d'action prévoit :

- D'anticiper les impacts des nouveaux modèles urbains et énergétiques (moins de dépendance à la voiture, plus d'énergies renouvelables...) ;
- De repenser l'agriculture, qui doit rester un élément de nos paysages tout en se réinventant ;
- De considérer les sols, l'eau et la végétation comme des alliés dans la lutte contre les effets du changement climatique ;
- De s'appuyer sur le paysage pour créer un territoire résilient (planter pour créer de l'ombre et de la fraîcheur, concevoir des espaces plus résistants aux aléas climatiques...).

Habiter durablement



Contexte et objectifs



La croissance démographique du Sicoval est particulièrement dynamique : chaque année en moyenne, le territoire accueille près de 1 000 nouveaux habitants. Pour permettre à tous les habitants de trouver un logement adapté à leurs besoins et à leurs parcours de vie, le Sicoval mène une politique Habitat organisée autour de deux injonctions : produire des logements diversifiés et de qualité pour tous et garantir la qualité de vie grâce à la préservation d'espaces naturels.

Un nouveau cap pour l'habitat

Le conseil de communauté du Sicoval a approuvé son 5^e Programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2025-2030. Un document stratégique qui fixe les grandes orientations de la politique locale de l'habitat, en réponse aux besoins de tous les habitants et aux enjeux du territoire.



Engagé en 2021, ce travail de longue haleine a mobilisé de nombreux partenaires : communes, acteurs de l'aménagement, État, associations... Le PLH 2025-2030 s'appuie sur une approche concertée et partagée, avec un objectif clair : favoriser un développement équilibré, solidaire et durable de l'habitat sur l'ensemble du territoire du Sicoval.

Le projet a été validé après plusieurs étapes : transmission aux communes membres et avis du Syndicat mixte d'études de l'agglomération toulousaine (SMEAT), modifications intégrées suite à ces retours, puis validation finale par le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH) en mai 2025. Ce dernier a salué la qualité du travail mené, tant sur le fond que sur la méthode : implication forte des équipes, échanges constructifs avec les services de l'État, et élaboration de fiches communales détaillant les enjeux et objectifs par commune.

Pour un habitat accessible et diversifié

Le PLH 2025-2030 propose une vision intégrée des enjeux de l'habitat. Il prend en compte les questions de mixité sociale, de transition énergétique, de vieillissement de la population, ou encore d'adaptation au changement climatique. Il vise également à renforcer la production de logements abordables, améliorer les conditions d'habitat et soutenir les publics spécifiques (jeunes, personnes en situation de handicap, personnes en situation de précarité...).

Certains points de vigilance ont été identifiés, tels que l'adéquation entre l'offre de logements locatifs sociaux et la demande réelle, l'approfondissement des besoins des publics spécifiques, le suivi précis des dispositifs d'accès à la propriété (Prêt Social Location Accession, Bail Réel Solidaire...), le renforcement du repérage des situations d'habitat indigne et enfin la concrétisation de l'aire de grand passage pour les gens du voyage.

Le Sicoval poursuit également une politique foncière proactive, avec le soutien de l'Établissement Public Foncier Local (EPFL), le développement d'un observatoire foncier et une ingénierie renforcée au service des projets locaux.

Avec ce nouveau PLH, la collectivité affirme sa volonté de garantir un habitat accessible, diversifié et durable, au service de ses habitants et de l'équilibre de son territoire. Une démarche collective, au croisement de l'urbanisme, de la cohésion sociale et de l'environnement.



Le Sicoval s'engage dans le Pacte Territorial Ecorenov'31

Le Sicoval a adhéré au Pacte Ecorenov'31, porté par le Conseil départemental de la Haute-Garonne et cofinancé par l'Anah. Ce dispositif quinquennal (2025-2029) vise à lutter contre la précarité énergétique et l'habitat indigne, adapter les logements au vieillissement ou au handicap, et développer le parc locatif privé à bas loyer et de qualité, via trois volets : animation territoriale (sensibilisation), conseil aux ménages (via les Espaces France Rénov'), et accompagnement renforcé des ménages modestes. Le Sicoval co-pilotera ce dernier volet avec le Conseil départemental en 2025 et en mobilisant 603 000 € sur 5 ans (dont 358 500 € d'aides directes aux travaux). L'objectif : accompagner 265 projets annuels sur son territoire (rénovation énergétique, adaptation, lutte contre l'habitat indigne), dans le cadre d'une gouvernance regroupant tous les territoires et les acteurs. Une étape clé pour concrétiser les engagements du Programme Local de l'Habitat et amplifier l'impact social et environnemental de la rénovation.

Lutte contre l'habitat indigne : *une responsabilité partagée*

Le Sicoval renforce son engagement dans la lutte contre l'habitat indigne. Il participera activement au nouveau protocole départemental 2025-2030, qui prévoit une coordination renforcée et un rôle accru des intercommunalités dans le traitement du mal logement.

L'habitat indigne reste une réalité préoccupante sur nos territoires. Pour y faire face, un nouveau protocole départemental de lutte contre l'habitat indigne (LHI) est en cours d'adoption pour la période 2025-2030. Coordonné par l'État, ce dispositif associe de nombreux partenaires institutionnels et locaux, dont le Sicoval, engagé depuis 2012 dans cette démarche.

Le Sicoval y est impliqué à double titre : en tant qu'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) et en tant que délégataire de la gestion des aides à la pierre, chargé d'accompagner l'amélioration de l'habitat.

Un protocole révisé

Parmi les nouveautés : une gouvernance structurée autour de plusieurs instances (plénière, restreinte, commissions spécialisées), une plateforme numérique Signal Logement, permettant à chacun de signaler des situations de mal

logement et un programme d'actions de 41 mesures concrètes sur l'ensemble du territoire.

Le Sicoval est notamment chargé de faire le lien entre les communes et le pôle départemental, de relayer l'information et d'assurer le suivi des signalements.

Ce protocole ambitieux vise à traiter durablement les situations de mal logement, grâce à une approche intégrée, une gouvernance solide, et un engagement collectif renforcé.



Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) : **validé !**

La Conférence Intercommunale du Logement (CIL) portée par la Communauté d'Agglomération a pour objectif de mobiliser l'ensemble des acteurs du logement social sur le territoire intercommunal afin d'améliorer et fluidifier l'accès au logement social des habitants. Cette année a été marquée par une étape essentielle : la rédaction et la validation de la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA).

Cette démarche partenariale, menée avec l'ensemble des acteurs : le Sicoval, les communes, les bailleurs sociaux, Habitat Social en Occitanie, le Département de la Haute-Garonne, les services de l'État et les associations a permis d'actualiser le diagnostic territorial sur les demandes et attributions en logement, les déséquilibres territoriaux et les dynamiques de peuplement, de définir les objectifs d'attribution et de relogement pour renforcer la mixité sociale et l'accès au logement des plus vulnérables et enfin de structurer la gouvernance locale entre partenaires, autour d'un suivi des attributions. Un plan d'actions visant à fluidifier les parcours résidentiels, renforcer la transparence et favoriser la mobilité dans le parc social a été élaboré dans ce sens.

Développer les mobilités alternatives



Contexte et objectifs



L'engagement constant de l'Agglo en matière de développement et de soutien aux mobilités décarbonées se traduit aujourd'hui dans sa politique de transition écologique, son Agenda 21 et son Plan climat air énergie territorial (PCAET). Le Sicoval déploie sur son territoire une offre de mobilités actives et d'intermodalité.

L'enjeu : accompagner l'arrivée de deux ouvrages majeurs sur le territoire, la Connexion ligne B (CLB) et la 3^e ligne de métro.

Fonds Air Véhicule, un soutien concret pour une mobilité décarbonée des professionnels

Conformément à la Loi d'Orientation des Mobilités de 2019, la Zone à Faibles Emissions (ZFE) de l'agglomération toulousaine exclut progressivement de son périmètre les véhicules motorisés les plus polluants 24h/24 et 7 jours/7. Objectifs : améliorer la qualité de l'air et préserver la santé de ses habitants.

Avec le Fonds Air Véhicule (FAV), le Sicoval aide les professionnels installés sur son territoire à adapter leur flotte de véhicules aux exigences de la ZFE.

Soutenu par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), ce dispositif d'aide financière local a été mis en place par la Communauté d'Agglomération du Sicoval et le Muretain Agglo. Objectif : accompagner les professionnels (entreprises de moins de 250 salariés, associations, collectivités) dans la transition vers une réduction de l'empreinte carbone de leur flotte de véhicules. Les aides incluent le soutien à l'achat de vélos professionnels (vélos électriques, cargos, triporteurs), le remplacement de véhicules thermiques polluants par des véhicules électriques, des aides à la conversion thermique vers électrique... Les montants des primes varient selon le type de véhicule et de bénéficiaire, avec des plafonds cumulables.

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat, Soleval, est le guichet unique pour accéder à ces aides. Cette gestion du FAV mutualisée entre le Sicoval et le Muretain Agglo permet des économies d'échelle et une meilleure efficacité du dispositif.

Des vélos en libre-service sur le territoire

Pour les trajets à deux roues le service vélôToulouse de Tisséo Collectivités s'étend sur notre territoire avec la desserte de deux communes : Labège et Ramonville Saint-Agne.



Depuis le mois de septembre, 10 stations de vélos en libre-service sont à la disposition des habitants : 6 stations à Ramonville Saint-Agne et 4 stations à Labège.

La flotte de vélos est composée de 50 % de

Vélos à Assistance Electrique (VAE) et de 50 % de vélos « classiques ».

Deux modèles adaptés à chaque trajet : les vélos traditionnels adaptés aux trajets plats et courts et les Vélos à Assistance

Electrique (VAE) pour les zones en pente ou les longues distances.

Tous sont équipés d'éclairages LED, d'un panier sécurisé, d'un antivol à clé. Les VAE disposent d'une autonomie de 40 km et d'une prise USB permettant aussi la recharge d'un téléphone.

Faciles à utiliser via l'application vélôToulouse ou directement en station, ces deux-roues permettent de combiner confort, santé et respect de l'environnement. L'arrivée des vélôToulouse sur le territoire a été rendue possible grâce à l'engagement du Sicoval et des deux communes qui financent ensemble le fonctionnement des équipements à hauteur de 170 000 € par an.

Gratuite et multi servicielle : une nouvelle aire de covoiturage pour faciliter les déplacements

Encourager l'autopartage quand cela est possible, est nécessaire dans certains espaces peu desservis par les transports en commun. C'est tout l'intérêt de cette nouvelle aire de covoiturage de 84 places, mise en service sur le territoire. Directement connectée à l'échangeur n° 19.1 de l'autoroute A61 (vers Toulouse et vers Villefranche-de-Lauragais), ainsi qu'au réseau cyclable du Sicoval, cette nouvelle aire située à Montgiscard a été mise en service au mois de septembre à l'issue de sept mois de travaux. Elle s'intègre dans un véritable pôle d'échange multimodal du Sud-Est toulousain, connecté au réseau cyclable du territoire. Elle est dotée de 1 500 mètres carrés d'ombrières solaires qui devraient produire 373 700 kWh d'électricité chaque année, tout en protégeant les véhicules stationnés des intempéries. Elle est également équipée de plusieurs aménagements qui en font un vrai pôle d'échange multimodal avec un arrêt de bus avec quai, deux zones de dépose-minute, un point de rencontre sécurisé pour les usagers, une zone réservée au garage des deux-roues motorisés, ainsi que deux box sécurisés offrant des supports pour le stationnement des vélos. Un équipement dans la droite ligne des objectifs du plan territorial des mobilités décarbonées adopté par le Sicoval, qui prévoit de réduire de 35 % les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2032.



LE REV avance *pour les mobilités douces* !



Offrant une alternative pour se rendre au travail à vélo plutôt qu'en voiture, le Réseau express vélo (REV) propose des voies sécurisées pour les cyclistes, dont le déploiement, hors métropole, est piloté par le Conseil départemental de la Haute-Garonne. A Labège Enova, le premier tronçon de 800 mètres

du REV 1, dont les travaux avaient commencé en octobre 2024, a été mis en service en septembre 2025. Cet itinéraire de 2,75 mètres de large, séparée de la chaussée automobile par une bordure, débute rue Garance à Labège Enova et se poursuit le long d'une allée par la rue de la Découverte jusqu'à son intersection avec la voie l'Occitane. Un trajet qui permet aux cyclistes de contourner le giratoire entre la Pyrénéenne et l'Occitane. Cette réalisation fait cohabiter, en toute sécurité, cyclistes, piétons et automobilistes. À terme, le REV 1 reliera Toulouse jusqu'à la gare d'Escalquens sur plus de 6 kilomètres en traversant Labège.

Le développement de ces réseaux cyclables à « haut niveau de service », alliant sécurité, confort et rapidité, démontre un engagement partagé par Sicoval et le Département de Haute-Garonne en faveur des mobilités douces.

Métro : *avancée des travaux et temps forts*

Depuis le périphérique toulousain ou l'A61, impossible de ne pas remarquer l'imposant chantier ! Le viaduc du prolongement de la ligne B du métro depuis la station de Ramonville Saint-Agne perché à près de 20 mètres de haut au-dessus du périphérique, du lac de la Justice et des zones urbanisées a de quoi impressionner !

Long de près de deux kilomètres, il représente l'un des plus grands ouvrages de ce type en Occitanie et marque une étape technique importante dans le projet. Les travaux avancent à un rythme soutenu en phase avec le calendrier prévisionnel. L'année 2025 a été notamment marquée par deux temps forts : la pose de la première pierre de la station Labège Madron le 13 mars et la jonction des lignes B et C, le 7 avril. La future station de métro de Labège-Madron, située devant le centre commercial Labège 2 et dont les travaux sont en cours sera le nouveau terminus de la ligne B à partir de septembre 2027 puis sera connectée à la ligne C à partir de fin 2028 selon le calendrier de Tisséo.

Deuxième moment marquant et nouvelle étape à la fois symbolique et technique : la jonction des viaducs de la future ligne C et du prolongement de la ligne B, au niveau de Labège, inaugurée par deux personnalités du monde du rugby William Servat et Guillaume Cramont qui se sont fait des passes à une quinzaine de mètres de hauteur !

Au-delà de la prouesse technique que représente un tel chantier, cette jonction des deux ouvrages aériens permettra de relier les deux principaux bassins d'emplois du territoire que sont le parc du Canal à Ramonville et Labège Enova.



Soutenir une économie de transition



Contexte et objectifs



Le Sicoval est engagé dans une démarche innovante pour accompagner et soutenir une bifurcation écologique génératrice d'activités économiques et d'opportunités sociales. L'agglomération veut démontrer par des actions concrètes que l'écologie est un moteur de l'économie permettant de développer l'emploi local. Le Sicoval agit au côté de tous les acteurs du territoire, publics comme privés, pour intégrer la transition écologique dans des projets au service du quotidien des habitants et des salariés.

Et si votre start-up faisait partie de la 1^{re} promotion de l'incubateur du Sicoval ?

Le Sicoval a toujours été précurseur dans l'accompagnement des entreprises innovantes avec par exemple la pépinière d'entreprise Prologue.

Ce nouveau dispositif, « l'incubateur » vise à compléter l'offre déjà existante et créer un nouveau pôle dédié à l'innovation pour consolider un écosystème déjà bien implanté et renforcer l'attractivité du territoire. Pour intégrer cet incubateur, les candidats doivent proposer une innovation utile, durable et porteuse de valeur pour le territoire.

Les porteurs de projet retenus bénéficieront d'un accompagnement individuel mais aussi un accompagnement collectif par des experts et des mentors. Ils auront également accès à un lieu de rencontre permettant des échanges et même des synergies entre start-up.

Ce projet a été co-construit par le Sicoval et Le Starter by la Mêlée, deux structures membres du « RésO Incubateurs Pépinières + » (réseau IP+) : des partenaires qui donneront aux futurs projets toutes les chances de décoller !

Les entreprises du Club Climat : à la découverte de la logistique durable de Lidl !

Être membre du Club Climat Entreprises, c'est s'engager, participer aux rencontres, partager et valoriser ses expériences et améliorer ses pratiques pour un avenir plus durable !

À l'occasion d'une nouvelle rencontre, les membres de ce club ont visité la plateforme logistique de Lidl à Baziège pour découvrir leurs initiatives en faveur de la transition écologique.

Lidl a ainsi présenté ses actions en faveur de la préservation de l'environnement : les énergies renouvelables avec des panneaux photovoltaïques, la sobriété énergétique avec une isolation haute performance et un éclairage LED, la pratique de l'économie circulaire avec la réutilisation des cartons et la récupération de chaleur et enfin, point essentiel : la mobilisation du personnel dans la gestion et la valorisation des déchets.





L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE À L'HONNEUR

SUR LE TERRITOIRE DU SUD-EST TOULOUSAIN !

Le Sicoval et les acteurs de l'ESS du territoire sont à nouveau mobilisés à l'occasion du Mois de l'Économie Sociale et Solidaire.

Economie Sociale et Solidaire (ESS) : *un secteur indispensable pour le territoire*

Il existe déjà un écosystème ESS diversifié qui représente 10 % des emplois sur le territoire des 36 communes et dont certaines entreprises sont hébergées dans le bâtiment « Le Périscope », situé à Ramonville Saint-Agne. Ces acteurs jouent un rôle majeur dans notre développement économique. Lancée officiellement l'an dernier, la stratégie de Promotion et de Développement de l'Économie Sociale et Solidaire a pour vocation d'en faire un levier de la transformation économique, sociale, écologique du Sud-Est Toulousain.

Une feuille de route autour de 3 grands axes d'intervention

- Piloter et animer un véritable projet de territoire visant à coordonner les dynamiques existantes et à créer de nouvelles synergies entre acteurs locaux de l'ESS, communes et partenaires institutionnels,
- Connaître et faire connaître l'économie sociale et solidaire à travers le développement d'outils et

la création d'un réseau d'acteurs. Ainsi, chaque année en novembre, le Sicoval et ses partenaires organisent sur le territoire le Mois de l'ESS. Objectif : mettre un coup de projecteur sur les activités des acteurs concernés. À travers des ateliers, webinaires, rencontres, débats, projections, portes-ouvertes, ce temps fort donne l'occasion à ces structures de mettre en avant leurs activités et leur savoir-faire.

- Accompagner et soutenir la création et le maintien de structures de l'ESS. C'est par exemple le cas avec l'appel à projets sur la santé mentale des jeunes lancé en 2024 en lien avec le contrat local de santé (CLS). C'est l'association Nightline Toulouse qui a été choisie pour son projet de sensibilisation à la santé mentale des jeunes et des étudiants. Pour le concrétiser sur notre territoire, elle a bénéficié d'un soutien financier de 5 000 € et d'un accompagnement sur-mesure par la Communauté d'Agglo.

En novembre, l'Économie Sociale et Solidaire à l'honneur



Le Sicoval et les acteurs de l'ESS du territoire sont à nouveau mobilisés à l'occasion du Mois de l'Économie Sociale et Solidaire pour faire découvrir des initiatives et des structures porteuses de sens.

Chaque année en novembre, le Mois de l'ESS revient pour mettre un coup de projecteur sur les activités et les savoir-faire des structures de l'économie sociale et solidaire (associations, mutuelles, fondations, coopératives ou encore

entreprises agréées d'utilité sociales). Les acteurs locaux sont invités à se mobiliser et à organiser des événements

(ateliers, conférences, ciné-débats, portes ouvertes, expos...) pour sensibiliser celles et ceux qui souhaitent en savoir plus sur l'ESS.

Cette année, deux événements étaient co-organisés par les membres du réseau ESS du Sicoval

La découverte d'un territoire de solidarité lors d'une balade en bus gratuite pour explorer des initiatives locales engagées, innovantes et solidaires et l'ESScale festive et solidaire : une journée ludique, festive et familiale pour découvrir les initiatives ESS du territoire à Ramonville Saint-Agne.

Ecobâtival : construire en respectant l'environnement

La bifurcation écologique passe aussi par la façon dont nos logements, nos écoles, nos bâtiments publics sont construits. Depuis 2019, ÉcoBâtival, soutenu par le Sicoval, assure la promotion de la construction et la rénovation durable et accompagne l'ensemble des professionnels du bâtiment dans ses transitions écologiques et numériques. Son réseau compte ainsi plus de 500 professionnels agissant dans tous les domaines de ce secteur. Les actions d'Ecobâtival se structurent autour de 3 axes : la sensibilisation, l'emploi et la formation et le développement de filières.

La paille : plus qu'un simple produit, un levier de transformation.

C'est dans ce cadre que le Sicoval a organisé en partenariat avec Arkoterra, la DREAL Occitanie et Envirobat Occitanie, une nouvelle édition des Rencontres des professionnels du bâtiment sur le thème de « la construction et la rénovation en paille, aujourd'hui et demain ». 1 200 hectares de blé tendre sont cultivés sur notre territoire : un gisement de matière première aujourd'hui sous-exploité, et pourtant disponible pour isoler, porter, enduire, structurer... autrement.

Des bâtiments de grande qualité, performants, durables, confortables, démontrent que la paille est un matériau d'avenir, même pour les projets les plus ambitieux.

Cette matière locale, renouvelable, performante incarne également un lien essentiel entre le monde agricole et celui du bâtiment.



Tendre vers une alimentation saine et durable pour tous



Contexte et objectifs



Entre villes et campagnes, marchés de plein vent et producteurs locaux, le Sicoval est le terreau idéal pour le développement d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) qui aborde l'alimentation sous toutes ses formes : aménagement de l'espace, notamment agricole, accès à une alimentation de qualité et de proximité, environnement, santé, gastronomie... La présence d'un pôle majeur d'enseignement et de recherche dédié à l'agriculture et à l'alimentation sur l'Agrobiopole (Auzeville- Tolosane / Castanet-Tolosan) constitue également un atout pour sa mise en œuvre.

Une étape clé pour l'émergence d'une agriculture péri-urbaine durable du territoire



Situé à Auzeville-Tolosane, aux portes de Toulouse et en synergie avec l'Agrobiopole, l'Agri-parc franchit une étape décisive avec son entrée en phase opérationnelle. Ce site, emblématique de l'agriculture durable, est appelé à devenir un pôle de référence pour l'agglomération toulousaine.

citoyens) et positionner le territoire comme un modèle d'innovation agroécologique. Ce site de 68 hectares accueille désormais 9 projets agricoles durables : cultures selon des pratiques agro-écologiques ou raisonnées, pépinière fruitière, jardins partagés, espaces de pédagogie et sensibilisation, restauration de biodiversité... Une diversité d'initiatives porteuses d'avenir pour notre territoire.

En 2025, élus, porteurs de projet et partenaires, ont partagé un moment d'échange autour de cette ambition commune : relocaliser une agriculture nourricière, respectueuse de l'environnement et ancrée sur son territoire.

Né en 2021 dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial et de l'appel à manifestation d'intérêt PAPRES*, il vise à la fois à expérimenter des pratiques agricoles durables, créer des liens entre acteurs locaux (agriculteurs, chercheurs,

*Préservation d'une agriculture péri-urbaine respectueuse de l'environnement et de la santé

Portes ouvertes à Biograneta

La 18^e opération pédagogique nationale « De ferme en ferme » a été une fois encore déclinée dans tout le département avec la participation de plus d'une cinquantaine d'exploitations. Sur notre territoire, c'était au tour de la ferme Biograneta, située à Montbrun Lauragais d'ouvrir ses portes au public : une exploitation céréalière bio sur 100 hectares dont les propriétaires transforment eux-mêmes l'essentiel de leur récolte, sur place ou au moulin à vent communal. En parallèle et en complément de cette visite, le moulin à vent communal, qui broie les céréales cultivées sur place était également ouvert au public.

Un parcours interactif pour découvrir l'histoire du blé en Lauragais

Les visiteurs ont pu explorer un parcours interactif imaginé par le Sicoval, accessible depuis la place de la mairie et l'église, à proximité du moulin. Intitulé « Le blé, du champ à l'assiette », cette balade pédagogique et ludique, conçue pour toute la famille, invite à une découverte en autonomie de l'agriculture en Lauragais et de ses liens avec le territoire grâce à l'application E-scapades.

Au cœur du Projet Alimentaire de Territoire : la lutte contre la précarité alimentaire

D'après les chiffres du réseau des Banques Alimentaires, 3,5 millions de Français subissent l'insécurité alimentaire et ont aujourd'hui recours à un soutien alimentaire. Elle concerne une population de plus en plus hétérogène : des femmes seules avec enfants, des chômeurs, des jeunes non-qualifiés, des familles monoparentales, des ménages à bas-revenus, des personnes bénéficiant d'un emploi précaire, des individus avec un emploi stable mais dont le salaire n'est pas suffisant pour faire face à leurs charges. L'accès pour tous à une alimentation saine, locale et durable, enjeu de santé publique et de justice sociale, constitue un des axes forts du PAT. C'est dans ce cadre que le Sicoval a répondu à l'appel à projet « Mieux manger pour tous ».

La collectivité s'est d'abord attachée à développer un réseau des initiatives de solidarité alimentaire du territoire (une quinzaine d'acteurs) pour connaître leur

mode de fonctionnement, créer de l'interconnaissance et surtout réfléchir à créer des synergies ensemble.

Une épicerie sociale et solidaire en projet

En parallèle, le Sicoval et deux communes ont réfléchi à l'émergence d'une épicerie sociale et solidaire itinérante co-construite par deux groupes d'habitants de Castanet-Tolosan et Ramonville Saint-Agne. En 2025 le travail a consisté dans l'élaboration d'un modèle économique, juridique et financier avec un cahier des charges détaillé et exigeant. Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé pour trouver le candidat idéal pour porter ce projet. Une initiative au carrefour des trois piliers du développement durable : économique, social et environnemental.

Sécurité sociale de l'alimentation : *expérimentons !*

À l'initiative d'associations locales, de collectifs citoyens et de l'Institut national de la recherche agronomique (Inrae), un projet de sécurité sociale de l'alimentation, baptisé Caissalim est expérimenté à Toulouse. Son objectif : permettre au plus grand nombre de bénéficier d'une nourriture saine et de qualité grâce à la solidarité. Le principe s'inspire de la sécurité sociale traditionnelle qui garantit, grâce à un système de cotisation, des soins pour tous. Ce système permettrait, grâce à des cotisations sociales, d'allouer une allocation fléchée vers une alimentation durable et qualitative pour tous.

Quatre initiatives sont fédérées au sein du projet Caissalim. L'une d'entre elle est située sur notre territoire. Sous l'impulsion de l'association Caracole à Ramonville Saint-Agne, Calim'Potes vise à co-construire, avec les habitants de Castanet-Tolosan et Ramonville Saint-Agne, une caisse citoyenne d'alimentation. Des ateliers « cuisine » y sont proposés pour permettre aux bénéficiaires d'être acteurs du dispositif, d'apprendre à cuisiner les produits tout en créant du lien sur un pied d'égalité. À suivre...

Des légumineuses au menu !



Dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial, le Sicoval soutient le développement d'une filière locale de céréales et légumineuses du Lauragais.

A l'occasion de la journée internationale des légumineuses, SET Restauration, la cuisine centrale du Sicoval, a concocté un repas végétarien mettant à l'honneur les lentilles pour les 3 700 enfants servis. Au menu, des pâtes accompagnées d'une sauce bolognaise à base de lentilles bio et locales, produites à Montbrun-Lauragais.

Le Sicoval est adhérent de FILEG, l'association de structuration d'une filière de légumineuses à graines en Occitanie. Avec 19 % des surfaces nationales et environ 100 000 ha, l'Occitanie est la première région française productrice de légumineuses à graines.

Le Sicoval, à travers son service de restauration collective entend contribuer aux transitions agricoles et alimentaires en favorisant la production et la consommation des légumineuses à graines, des produits bénéfiques pour la santé.

Et si « à emporter » rimait avec **zéro déchet** ?

Dans le cadre du projet « En Boîte le Plat », le Sicoval et l'association ETIC Emballages ont lancé une grande étude sur les habitudes de vente à emporter sur notre territoire pour manger à emporter sans utiliser de plastique.



Restaurateurs, traiteurs, boulangers, entreprises, écoles... tout le monde est concerné !

Un questionnaire pour les salariés sur le territoire et les responsables environnement dans les structures vise à mieux comprendre les besoins, estimer l'intérêt pour le réemploi et la consigne, et développer des solutions concrètes et locales pour réduire les déchets !

Né à Toulouse en 2019, le projet d'En Boîte le Plat, économise aujourd'hui plus de 50 000 déchets par mois !

Limiter la production de déchets et améliorer leur valorisation

Contexte et objectifs



Dans le cadre de la réduction des gaz à effet de serre et de la préservation des ressources, la réduction des déchets est une des priorités des lois relatives à la transition énergétique, au gaspillage alimentaire et à l'économie circulaire. Le Sicoval est pleinement engagé dans une politique ambitieuse afin de limiter la production de déchets et d'améliorer leur valorisation.

Valcopia : un centre de tri plus performant

Situé sur la commune de Bessières et inauguré en juillet, Valcopia traite les emballages et papiers de plus d'un million d'habitants des 8 EPCI adhérents de Decoset, dont le Sicoval.

Équipé des dernières technologies de tri (21 trieurs optiques, 14 équipements de tri mécaniques), Valcopia oriente les matériaux vers les filières de recyclage et de valorisation adaptées, tout en garantissant le respect des consignes de tri.

Pensé dès l'origine comme un lieu hybride, il associe performance industrielle et sensibilisation à la réduction et au tri des déchets. Valcopia intègre ainsi une salle pédagogique de 300 m², une plateforme immersive permettant de plonger au cœur du processus de tri et un jardin pédagogique pour faire découvrir des alternatives concrètes vers un jardin zéro déchet.

Des colonnes enterrées qui prennent des couleurs !

La créativité au secours de la lutte contre les dépôts sauvages autour des colonnes enterrées : une idée originale qui a fédéré les jeunes ramonvillois ! Huit colonnes enterrées situées place Marnac à Ramonville Saint-Agne ont ainsi été décorées avec des illustrations colorées réalisées par le Conseil des jeunes de la commune, sous la houlette de l'artiste graffeur et illustrateur Tysba. Plusieurs ateliers ont permis aux enfants de créer ces visuels qui habillent désormais ces colonnes.

Objectifs : sensibiliser les plus jeunes à la gestion des déchets, favoriser l'appropriation de l'espace public par les habitants, et encourager certains usagers à de meilleurs réflexes citoyens grâce à une démarche créative et participative.



Pour un numérique *durable et éthique*

Pour la troisième année consécutive, le Sicoval organisait en mars 2025 la semaine du numérique responsable et son programme d'animations. L'occasion de permettre à chacun de comprendre les opportunités du numérique et d'en mesurer les risques et impacts sociaux et environnementaux. Ateliers, conférences adaptées aux professionnels comme au grand public, aux jeunes comme aux moins jeunes... ont marqué cette nouvelle édition. Des rendez-vous animés par la Communauté d'Agglomération en partenariat avec les communes et de nombreux acteurs locaux engagés dans un numérique responsable inclusif et durable.

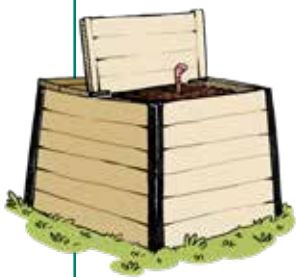
Un don d'ordinateurs pour lutter contre la précarité numérique

Cet événement marquait le lancement de cette semaine d'information et de sensibilisation. L'Espace Emploi Formation

du Sicoval, situé à Labège, a réceptionné et distribué à des publics en situation de précarité numérique, du matériel informatique donné par la société Enedis.

Un acte de générosité rendu possible grâce à une collaboration entre acteurs engagés : RhinOcc, La Mêlée, Combustible Numérique et l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).

Réservée aux bénéficiaires de l'Espace Emploi Formation du Sicoval et de ses partenaires, cette initiative a pour objectif de réduire la fracture numérique et de permettre à chacun d'accéder aux outils essentiels pour se former, travailler et s'intégrer dans un monde de plus en plus digitalisé.



Compostage, des solutions pour tous

En lien avec **sa politique de réduction et de valorisation des déchets**, le Sicoval met en œuvre différents dispositifs autour de la pratique du compostage des déchets organiques et des résidus végétaux depuis de nombreuses années. Pratiqué sur place, donc sans transport, le compostage est la **solution idéale pour les usagers et pour l'environnement**, et ce tout au long de l'année. Ces déchets représentent près de **30 à 35 % des ordures ménagères**.

Compostage partagé : le Sicoval vous accompagne aussi !

Afin de proposer une solution pour tous, le Sicoval **accompagne l'installation de composteurs partagés** sur les espaces collectifs (résidences, immeubles, quartiers, restaurants scolaires, entreprises, communes...).

En 2025, **10 sites** de compostage partagé supplémentaires ont été installés, soit **136 sites équipés** au total sur l'ensemble du territoire.

La réussite de ce dispositif repose sur **l'engagement des référents volontaires** sur chaque site équipé (habitants, gestionnaires, salariés, agents). Pour maintenir cet engouement et garantir une pratique correcte et pérenne, les deux maîtres composteurs du Sicoval animent et réunissent régulièrement le réseau des référents : formation, échanges, retours d'expérience, démonstrations et visites in situ.

En 2025, **4 rencontres des référents** ont été organisées, réunissant **42 participants**.



Compostage individuel : un composteur gratuit depuis le 1^{er} janvier 2025

La prédominance de l'habitat individuel (60 %) sur le territoire est un facteur propice à la pratique du compostage en pavillon. Lancée dès l'an 2000, l'acquisition de composteurs n'a cessé de croître, permettant ainsi d'écarter de l'incinération plusieurs milliers de tonnes de déchets (plus de 8000 par an).

Afin de renforcer l'action de compostage déjà engagée et d'encourager de nouveaux foyers à s'équiper, le Sicoval **propose gratuitement des composteurs individuels** pour les particuliers, remis à l'issue d'une session de découverte du compostage d'une demi-heure environ.

En 2025, près de **600 composteurs** ont été distribués. Aujourd'hui, plus de 15 000 pavillons ont été équipés depuis le début de l'opération.

En parallèle, plusieurs ateliers sont proposés tout au long de l'année pour celles et ceux qui souhaitent **en savoir plus et se perfectionner dans les pratiques du compostage au quotidien**.

En 2025, **4 ateliers** ont eu lieu, réunissant près de **60 participants**.



Préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques

© R. Baghi



Contexte et objectifs



La politique publique de l'eau s'inscrit ainsi pleinement dans le développement durable, en visant une gestion équilibrée des ressources en eau. Sur le long terme, elle doit permettre le développement des usages économiques de l'eau, assurer l'accès de tous à une eau de qualité, tout en garantissant la préservation des ressources en eau et des milieux aquatiques.

Réservoir de Rebigue 2 : la première pierre est posée

Au mois de mai, élus, techniciens et partenaires se sont réunis pour marquer une étape symbolique : la pose de la première pierre de ce futur réservoir.

Cet édifice sur tour de près de 30 mètres de hauteur et d'une capacité de 1 400 m³, permettra de renforcer l'alimentation en eau potable de plusieurs communes du secteur Ouest du Sicoval, tout en optimisant la performance énergétique du réseau.

Il sera alimenté directement par le réservoir de tête de Pechbusque. Après le réservoir enterré de Baziège (1 200 m³), il est le deuxième réservoir construit dans le cadre du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (2019-2039) du Sicoval. Il remplacera le château d'eau actuel de Rebigue qui sera abandonné. Ce projet de 2,6 M d'€ bénéficie d'un financement de 80 % du montant par Réseau31 et de 20 % par le Conseil Départemental de la Haute Garonne. Au terme de 14 mois de travaux, sa mise en service est prévue en avril 2026.

A noter : malgré son nom, le Réservoir de Rebigue 2 est situé à Castanet-Tolosan !



À la découverte de la station d'épuration *Axe Sud à Ayguesvives*

A l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, le 22 mars, les habitants du territoire ont pu découvrir le fonctionnement de la station d'épuration située à Ayguesvives.

Au programme : visite des installations et découverte des différentes étapes du traitement des eaux usées, de leur collecte en sortie d'immeuble jusqu'à leur rejet dans le milieu naturel, observation des bassins et des procédés de filtration. Enfin, un point sur le compostage a permis aux visiteurs de comprendre la valorisation des boues d'épuration en compost et de prendre conscience qu'une telle station permet d'optimiser la valorisation des déchets dans une démarche d'économie circulaire.

Une immersion instructive au cœur du cycle de l'eau, essentielle à la préservation de notre environnement !



Optimiser l'assainissement *pour les 15 ans à venir*

Le précédent schéma d'assainissement, réalisé en 2005 suite à la prise de compétence par le Sicoval, arrivait à son terme. Un nouveau document stratégique est nécessaire pour anticiper les futurs besoins, répondre aux enjeux environnementaux, s'adapter aux évolutions réglementaires, et planifier les investissements sur 15 ans.

En 2023, les premières phases d'étude ont débuté par un diagnostic technique complet du fonctionnement des réseaux et des stations (visites d'ouvrages, tests à la fumée, inspections au moyen de caméras...). Ces analyses ont permis d'évaluer les charges, les performances et les besoins de rénovation.

Un programme ambitieux de 88 M€

Le nouveau schéma prévoit près de 88 M€ de travaux entre 2025 et 2040. Cinq grands axes structurent ce programme :

- Amélioration du traitement des eaux usées et des boues : 66 M€ HT, notamment pour les stations de Castanet-Tolosan et Labège.
- Renforcement de la collecte des eaux usées : 20 M€ pour améliorer les 500 km de réseaux, lutter contre les eaux parasites et augmenter le taux de renouvellement.
- Adaptation du dimensionnement : 1 M€ pour moderniser les réseaux et postes de relevage
- Optimisation de l'exploitation : 433 000 € pour corriger les éventuels dysfonctionnements.

- Développement du diagnostic permanent : 144 000 € pour renforcer la surveillance des ouvrages.

Une approche intégrant les enjeux du territoire

Les hypothèses de croissance urbaine, les zones d'activités (Enova, Ecoparc du Rivel, Parc du Canal), les objectifs de bon état des eaux définis par le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et les évolutions réglementaires sont intégrés dans le plan. L'Hers Mort, qui reçoit 90 % des eaux traitées du territoire fera l'objet de la plus grande vigilance.

Quel impact pour l'utilisateur ?

Une prospective financière accompagne ce schéma pour évaluer les effets à long terme sur le prix de l'eau. Elle prend en compte les investissements, les dépenses de fonctionnement, les recettes, l'inflation et les capacités d'emprunt. Elle permettra d'assurer un financement soutenable tout en maintenant un service public de qualité.

Finalisation du chantier de renaturation du Berjean



Débuté en été 2024, le chantier de renaturation de ce ruisseau affluent de l'Hers mort s'est poursuivi en 2025. Son objectif : **redonner vie à ce cours d'eau fortement artificialisé par l'homme** au fil des décennies (modification du tracé et des berges, pas de végétation naturelle, peu de potentialités d'accueil pour la faune et la flore...) **en renforçant les interactions entre le cours d'eau et le milieu environnant.**

En janvier, **140 arbres et 720 arbustes de variétés locales ont été plantés** le long du cours d'eau, sur 600 mètres linéaires. **Deux phases de débroussaillage ont eu lieu entre mai-juin et début novembre** pour permettre la bonne pousse des jeunes plants et lutter contre les espèces invasives (peupliers, robiniers).

Le service Rivières suspendra ses interventions sur le site jusqu'à l'été 2026. Cette période permettra d'observer l'évolution du ruisseau, notamment sa réaction aux pluies automnales 2025 et printanières 2026. Si le ruisseau montrait une tendance à perdre ses méandres et à retrouver un tracé trop rectiligne, les équipes interviendront pour recharger son lit en galets de Garonne.

Ces travaux concernent 600 mètres linéaires sur la zone de la Masquère à Escalquens, non loin de l'entreprise de la Cémex.

Pour rappel, les travaux réalisés en 2024 ont consisté à :

- **Abaisser la berge en rive droite** pour augmenter la capacité en eau en période de crues,
- **Effacer les talus** de terre qui bloquent la mobilité du cours d'eau,
- **Créer des méandres** et élargir le lit du ruisseau pour diversifier les écoulements de l'eau,
- Arracher les **espèces exotiques envahissantes**,
- Mettre en place de la **recharge alluvionnaire** (graviers, galets, sable) pour stopper l'enfoncement du cours d'eau ;
- **Planter une végétation adaptée** afin de favoriser la diversité des habitats.

Les travaux sur le Berjean font partie d'un **plan pluriannuel de gestion des cours d'eau** qui vise à :

- préserver le patrimoine écologique et la biodiversité,
- garantir un bon écoulement de l'eau et améliorer sa qualité.

Le Sicoval assure la gestion de 21 cours d'eau d'intérêt communautaire (110 km de linéaire). Avec la prise de compétence GEMAPI*, le futur plan de gestion 2026-2036 marquera une nouvelle étape : il étendra le champ d'action à l'ensemble du territoire intercommunal, représentant environ 340 km de cours d'eau. Cette évolution permettra d'assurer une gestion cohérente et globale des milieux aquatiques.



*La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations

Respecter la place de la nature



Contexte et objectifs



Aujourd'hui, nous vivons une grande crise de la biodiversité, majoritairement liée aux activités humaines : détérioration des habitats naturels, introduction d'espèces invasives, pollutions, chasse et pêche intensives...

En outre, les changements climatiques pourraient causer une augmentation supplémentaire de 15 à 37 % des extinctions des espèces existantes au cours des 50 prochaines années. Le Sicoval s'engage à protéger et à favoriser au mieux la biodiversité sur son territoire.

Une démarche collective pour protéger notre biodiversité



La préservation de la biodiversité est essentielle pour la réussite de la transition écologique ! Le Sicoval s'y engage avec détermination à travers sa nouvelle stratégie biodiversité 2025-2030 élaborée après un diagnostic et une consultation des

communes et de leurs habitants, ainsi que des agriculteurs et des associations.

Objectif : réintégrer la nature dans nos espaces de vie en sauvegardant nos milieux naturels, en restaurant les corridors écologiques et en sensibilisant le grand public comme les professionnels à l'importance de cette démarche.

Cette stratégie doit être envisagée comme un véritable soutien (coordination, communication, aide financière, conseils techniques...) et non comme une contrainte pour les acteurs

du territoire. L'objectif : mieux comprendre, préserver et mettre en valeur notre patrimoine naturel, tout en intégrant les questions écologiques dans nos projets d'aménagement et protéger la biodiversité dans le monde agricole.

Pour y parvenir, le Sicoval a choisi de s'appuyer sur une gouvernance partagée avec des espaces de concertation et des outils pratiques : fiches méthodologiques, retours d'expérience, plateforme de partage de données... L'ambition est claire : faire de la préservation de notre patrimoine naturel une cause qui rassemble habitants, élus, agents, entreprises et agriculteurs.

Un document de communication a été conçu pour sensibiliser tous les acteurs, rendre les actions visibles et fédérer les énergies autour de projets écologiques qui correspondent aux spécificités de notre territoire.

Le Sicoval, Territoire Engagé pour la Nature : on continue !



Depuis 2019, le Sicoval a été reconnu Territoire Engagé pour la Nature (TEN). Un label, porté par l'Agence régionale de la biodiversité, l'État, la Région et l'Agence de l'Eau et qui récompense les démarches locales de préservation et de sensibilisation en faveur de la biodiversité.

Le Sicoval a déjà été lauréat à deux reprises d'un appel à projets pour son Atlas de la Biodiversité Intercommunale, et multiplie les initiatives.

En 2025, la collectivité a déposé une nouvelle candidature TEN, mettant en avant trois actions phares : la lutte contre le frelon asiatique (partenariats & mobilisation citoyenne), la restauration de la biodiversité sur l'écoparc du Rivel et la réalisation de supports pédagogiques sur les habitats naturels du territoire. Toutes ces actions traduisent une fois de plus la forte volonté du Sicoval de faire de la biodiversité un enjeu partagé, visible et concret pour tous.

World Cleanup Day au Sicoval : agents et partenaires en action !

Cette année encore, nos équipes se sont mobilisées aux côtés des entreprises du territoire pour deux opérations World Cleanup Day. Pour rappel le World Cleanup Day, ou Journée mondiale du nettoyage de la planète, est une initiative qui mobilise les citoyens afin de ramasser les déchets abandonnés polluant notre environnement.

42 personnes se sont mobilisées à hauteur du bois du Canal situé à Ramonville Saint-Agne et ont ramassé

pas moins de 400 kg de déchets (ferraille, matelas, couvertures, tente, canettes, plastique) sur une surface de 400 m².

Sur la Zone de la Balme à Belberaud 30 participants ont quant à eux récolté 22 kg de déchets et 70 mégots de cigarette (un record !)



Démarche Expo'Phyto du Sicoval : le temps de la restitution

Depuis 2020, cette démarche initiée dans le cadre du plan Ecophyto II + par la Direction Régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) Occitanie en association avec l'Agence Régionale de Santé Occitanie (ARS), vise à réduire localement l'exposition aux produits phytosanitaires en réunissant les acteurs concernés autour de solutions communes. Cette démarche a été mise en œuvre par le Sicoval à partir de 2023 avec une série de rencontres actives permettant aux diverses parties concernées de s'exprimer de manière constructive et sécurisante sur cette problématique.

L'objectif final : partager un constat, des thèmes et objectifs communs et définir des propositions d'actions.

Vers une trajectoire commune durable

Agriculteurs, associations environnementales, représentants du monde scientifique et de la santé, élus et institutions mais aussi habitants ont participé à des groupes de travail pour réfléchir et partager leurs points de vue sur les trois thèmes retenus :

- Faire vivre et valoriser l'identité agricole du territoire.
- Créer de la connaissance partagée et communiquer (mieux comprendre les situations d'exposition, renouer le lien entre la population et les agriculteurs...),

- Réfléchir et agir sur l'aménagement du territoire, le maintien de la ruralité.

Le séminaire final de restitution en 2025 a permis de présenter les résultats des séminaires, de valider un plan d'actions et d'envisager une gouvernance adaptée.



Agir pour plus de solidarité et de cohésion sociale

Contexte et objectifs



Le « social » est l'un des 3 piliers fondateurs du développement durable. Il s'agit de garantir l'accès pour tous aux ressources de façon équitable afin de réduire les inégalités et de favoriser la cohésion sociale. Le Sicoval s'y emploie au quotidien au travers de ses services à la personne et de nombreuses initiatives sociales dans lesquelles l'humain tient une place centrale en plaçant le partage et la solidarité au cœur des échanges.

Convention Territoriale Globale : *c'est signé !*

En mai 2025, le Sicoval et les 36 maires de l'agglomération ont signé la Convention Territoriale Globale (CTG). Un moment fort et fédérateur pour l'Agglo et les communes du territoire. Plus qu'un simple document contractuel, la CTG 2025-2029 est une feuille de route au service de notre Projet Social de Territoire partagée entre la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), le Département de la Haute-Garonne, l'Éducation Nationale, les communes membres et l'intercommunalité. Vision commune pour un territoire plus solidaire, plus vivant et plus attractif, elle constitue le cadre de référence pour conduire et guider les actions de politique publique inscrites dans le Projet Social de Territoire (PST) de l'Agglo dont le travail préparatoire a duré deux ans.

Le Projet Social de Territoire : plus proche de vous

Dès 2023, les élus communautaires ont entrepris un travail de réflexion sur le Projet Social de Territoire en vue du

renouvellement de la Convention Territoriale Globale. Des consultations auprès des habitants et des acteurs locaux ont permis de recueillir des avis sur les services existants et les besoins sociaux. Des rencontres territoriales ont également été organisées, rassemblant divers acteurs pour échanger sur les enjeux du territoire.

En élargissant le périmètre de la CTG à toutes les thématiques sociales en lien avec les politiques de développement territorial de l'agglomération (habitat, environnement, mobilité) et en impliquant davantage de partenaires, notamment le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, le Sicoval s'était fixé l'objectif de répondre aux besoins de la population, tout en favorisant la solidarité, le vivre ensemble et la transition écologique.

La Santé au cœur de l'action sociale

En septembre, 170 professionnels de santé et partenaires du territoire se sont retrouvés à l'Espace Claude Ducert situé à Labège pour une journée riche en échanges et en découvertes. Un événement pleinement inscrit dans le Contrat Local de Santé et plus globalement dans le Projet Social de Territoire du Sicoval, qui visent à faire vivre la solidarité partout et au service de chacun.

Cette journée visait à renforcer les liens entre acteurs de la santé, de susciter de nouvelles collaborations et de mettre en lumière les ressources disponibles sur notre territoire.

Plusieurs temps forts étaient proposés. Une conférence sur les inégalités sociales et territoriales de santé, animée par le Centre d'épidémiologie et de recherche en santé des populations (CERPOP), un forum des partenaires de la santé, organisé en 6 espaces thématiques (accès aux soins, santé mentale, environnement, numérique, formation, accompagnement des personnes vulnérables).

Des ateliers participatifs et ludiques comme un escape Game « santé », un jeu de rôle Move2Save, des ateliers collaboratifs sur la santé mentale... Des rendez-vous qui ont permis de favoriser le dialogue, d'explorer de nouvelles pistes d'action et de rappeler combien la coopération locale est essentielle pour relever les défis de santé publique.

Santé mentale : une priorité

En octobre 2025, le Sicoval a participé aux Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM), sur le thème : « Pour notre santé mentale, réparons le lien social ».

Ces semaines visent à sensibiliser, informer et rassembler professionnels et usagers de la santé mentale, tout en favorisant le développement de réseaux de solidarité et de soutien. Sur le territoire, de nombreuses animations, conférences et ateliers étaient proposés pour prévenir l'isolement, facteur de vulnérabilité psychique.



Une nouvelle feuille de route *pour la sécurité et la prévention*

En juillet dernier, le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance du Sicoval (CISPD) a présenté sa nouvelle stratégie 2025-2029 à tous ses partenaires en séance plénière.

Le Sicoval a adopté une nouvelle stratégie intercommunale de sécurité et de prévention de la délinquance, fruit d'un large travail de concertation engagé dès fin 2023. Plus de 100 acteurs du territoire (élus, institutions, associations, services de l'État et de la justice) ont contribué à sa construction.

Objectif : adapter les réponses aux réalités du terrain, avec une coordination renforcée des actions à l'échelle intercommunale et en complémentarité avec celles des communes.

Cette Charte répond aux évolutions du territoire (croissance démographique, urbanisation, prolongement du métro...) et s'articule autour de 6 axes structurants : prévenir les violences intrafamiliales et sexistes, développer une justice de proximité, renforcer la prévention auprès des jeunes, assurer la sécurité, tranquillité publique et vivre ensemble, observer et adapter la sécurité à l'évolution du territoire, coordonner l'ensemble des acteurs concernés et structurer des partenariats. La gouvernance du CISPD évolue également

à travers la création de nouveaux groupes de travail, notamment en lien avec le logement, un renforcement du partenariat avec l'Éducation nationale, désormais membre de droit ainsi qu'une évaluation régulière pour ajuster les actions au plus près des besoins.

Cette stratégie réaffirme le rôle du CISPD comme instance de dialogue, de coordination et de co-construction, essentielle pour répondre aux défis actuels et à venir en matière de sécurité et de cohésion sociale.



Séjour citoyen à Laguéprie

Dans le cadre du projet « Education à la citoyenneté mondiale », le Sicoval a proposé un séjour Chantier solidaire à destination des jeunes de 14 à 17 ans. Pendant les vacances de printemps, 12 jeunes ont participé à ce chantier solidaire à Laguéprie, dans le Tarn-et-Garonne. Encadrés par des animateurs du Sicoval, ils ont été accueillis sur place par l'association d'éducation populaire Citrus qui réalise des chantiers de jeunes bénévoles internationaux en Midi-Pyrénées. Créée à Toulouse en 2002, l'association s'est installée en 2012 à Laguéprie, dans une ancienne maison des Compagnons du Tour de France.

Au programme de ce séjour solidaire et citoyen : une semaine d'engagement, de rencontres interculturelles avec des bénévoles internationaux (russes, italiens, allemands...) et de travail collectif pour construire un poulailler.

Une collectivité exemplaire



Contexte et objectifs



Le Sicoval ambitionne d'entraîner tous les acteurs du territoire (communes, entreprises, citoyens...) en confortant l'exemplarité de ses actions sur son patrimoine, la formation des agents pour la prise en compte du climat et de la pollution atmosphérique dans ses missions (mutualisation, exemplarité, responsabilité, innovation).

Schéma de Promotion des Achats Responsables (SPASER) : un engagement fort du Sicoval

La politique d'achat de la collectivité représente le deuxième poste de dépense après les ressources humaines, avec un budget annuel d'environ 30 M€. Ce chiffre démontre l'importance des choix d'achats dans tous les domaines d'intervention de la collectivité (services, bâtiment, immobilier, mobilier ou encore matières premières).

Initié en 2024 par un travail conséquent des services, le SPASER a été adopté en conseil cette année. Il permet de définir et d'orienter les politiques d'achat en fonction des trois piliers du développement durable : économique, environnemental et social.

Pour le Sicoval, l'utilisation des deniers publics au service de l'intérêt général n'est pas seulement une obligation, mais un engagement éthique.

Ainsi, avec le SPASER, le Sicoval s'affirme comme un acteur clé dans la promotion des achats responsables, alliant efficacité économique et responsabilité sociale. Cette initiative s'inscrit dans une vision à long terme, où chaque achat peut contribuer à un avenir plus durable et solidaire.

Cet été, ils ont fait leurs *premiers pas au Sicoval* !

Pendant deux semaines, une dizaine de jeunes mineurs de notre territoire ont intégré les équipes du Sicoval dans le cadre du dispositif « Coup de pouce job mineurs », porté par L'Info Jeunes du Sicoval.

Une immersion professionnelle dans des domaines aussi diversifiés que la communication, les espaces verts, l'informatique, le tourisme, l'aide à l'emploi, la randonnée ou encore la cohésion sociale. Ces jeunes ont pu découvrir le monde du travail, s'impliquer concrètement dans des missions variées, tout en étant encadrés par des agents investis et bienveillants.

Une expérience enrichissante, humaine et motivante qui leur a permis de financer leurs projets (permis de conduire, loisirs, études...) et de gagner en confiance !

Un nouvel Espace Numérique pour la petite enfance



Baptisé « Poplab », cet outil a pour objectif de mieux informer et de simplifier les échanges avec les familles et entre les agents de l'ensemble des crèches du territoire. Le Sicoval l'expérimente sur 7 crèches du territoire. Il s'agit d'un espace en ligne sécurisé qui permet de partager les actualités des crèches à destination des familles (projets, activités, photos et vidéos d'enfants et des professionnels, projet pédagogique, événements à venir). Les informations de la Direction Petite Enfance à destination des agents sont également disponibles par ce biais (journées pédagogiques, alertes sanitaires, actualités nationales, offres d'emploi...). L'ensemble des crèches peut également y partager des projets, des activités et des ressources pédagogiques des autres crèches du Sicoval.

Cette plateforme garantit la sécurité et la confidentialité des informations partagées. Un outil qui va permettre de renforcer la communication avec les familles et la collaboration entre les agents et leur direction.

Entretien des équipements durable et sécurisé : le Sicoval innove

C'est sur l'aire de jeux de la crèche Galinette, située à Escalquens, que les services techniques du Sicoval, en collaboration avec l'entreprise CLS France, ont expérimenté une méthode de nettoyage inédite en France : l'utilisation de la neige carbonique. Utilisant du CO2 comprimé à -78°C et 12 bars de pression, cette méthode fonctionne par choc thermique et micro-explosions, permettant un nettoyage en profondeur, à sec.

Cette technique respectueuse de l'environnement présente de nombreux avantages.

Sans aucun produit chimique ni rejet de déchets, elle constitue une solution écologique et sans danger pour les enfants. Contrairement à la technique du sablage, elle ne présente pas d'agression des supports. Le sol, dont la durée de vie est prolongée, reste antidérapant pour assurer la sécurité du jeune public.

Cette expérimentation sur une aire de jeux constitue une première en France. Elle s'inscrit dans la volonté du Sicoval d'innover pour un entretien de ses équipements responsable.



Handicap et accessibilité : le Sicoval va plus loin

Les personnes sourdes ou malentendantes, peuvent désormais contacter gratuitement le Sicoval en langue des signes française (LSF), en langue française parlée complétée (LfPC) ou en transcription en temps réel de la parole (TTRP) par téléphone.

La collectivité a choisi la solution Elioz, forte de 17 ans d'expérience dans ce domaine, traduisant en temps réel les échanges avec les agents par le biais d'un opérateur-relais qualifié, facilitant ainsi les démarches auprès de certains services. La démarche est simple et intuitive : il suffit pour cela de se munir d'un smartphone ou d'une tablette et de télécharger l'application Elioz, disponible sur l'apple store et sur Google Play. Il s'agit enfin de rechercher le Sicoval sur l'annuaire Elioz Connect pour être mis en relation avec notre collectivité. Le service concerne le standard et l'ensemble des services du Sicoval.

La certification ISO 14001 : garantie d'excellence environnementale pour nos parcs d'activités

En juillet 2025, le Sicoval a renouvelé sa certification ISO 14001 pour une durée de 3 ans pour son métier d'aménageur de zones d'activités.

Depuis 50 ans, le Sicoval crée des parcs d'activités avec la volonté de s'inscrire dans une démarche de développement innovant et responsable. Cette politique est déployée en cohérence avec les ambitions globales du Plan Climat, Air, Énergie Territorial.

Fort de ce cadre, il a été décidé d'associer concrètement notre concept de développement durable à l'outil d'accueil économique qu'incarnent les parcs d'activité pour répondre aux exigences relatives à la mise en place d'un système de management environnemental (SME) défini dans la norme ISO 14001 en vue d'être certifié une troisième fois pour notre métier d'aménageur de parc d'activité. Le Sicoval a donc élaboré un programme environnemental adapté à chacune de ces cinq zones.

La certification Iso14001 évalue toutes les étapes de la réalisation de ces zones : les études et la conception, les travaux d'aménagement, l'implantation et la commercialisation. Au terme de 2 jours d'audit, ces 5 zones d'activités en devenir ont été certifiées ISO 14001 jusqu'en 2028.

- L'Ecoparc du Rivel (Baziège / Montgiscard)
- Les Monges (Deyme)
- Laval Priout (Ayguesvives)
- L'extension du Parc Technologique du Canal (Ramonville Saint-Agne)
- L'extension de la Balme (Belberaud)

Cette certification démontre que le Sicoval s'engage dans l'amélioration de la performance du système de management environnemental. Pour les entreprises qui s'implanteront sur les parcs d'activité, cette démarche est un outil qui garantit une qualité environnementale et un cadre de vie agréable permettant de se développer durablement.







Remerciements à nos partenaires et financeurs :



Communauté d'agglomération
110, rue Marco Polo - 31670 Labège
Tél. 05 62 24 02 02
info@sicoval.fr

Suivez-nous

